



DOSSIER DE CANDIDATURE

• 2025

CERTIFICAT DE SPECIALISATION BIJOUX DE MODE

ACCESSIBLE AUX CANDIDATS TITULAIRES DES CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP) PREVUS DANS L'ARRETE DU 29/12/2022 PORTANT CREATION DE LA SPECIALITE « BIJOUX DE MODE »

Écrire en majuscule

CANDIDAT

NOM :

PRÉNOM :

NÉ(E) LE :

ADRESSE:

CODE POSTAL :

VILLE:

TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

E-MAIL (**OBLIGATOIRE**) :

N° INE :

(demandez à votre établissement/ sur Bulletin de notes /certificat de scolarité) :

Dernier Etablissement fréquenté
(NOM, ADRESSE, TÉLÉPHONE) :

CLASSE ACTUELLE:

DATE & SIGNATURE DU CANDIDAT:

DATE & SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL (SI CANDIDAT MINEUR) :

ÂGE LIMITE 25 ans (dans l'année au cours de l'examen)

Écrire en majuscule

Responsable Légal

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE:

CODE POSTAL

VILLE:

TELEPHONE PORTABLE :

E-MAIL (**OBLIGATOIRE**)

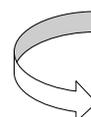
Ce dossier doit parvenir impérativement avant le 16 Mai 2025 (le cachet de la poste faisant foi) à :

**ÉCOLE BOULLE
SEP Bijouterie
9-21 rue Pierre Bourdan
75012 PARIS**

Cette formation est en cursus pré bac : elle ne donne pas accès aux services CROUS de l'enseignement supérieur (bourse, logement, etc.) à l'exception du service restauration, l'établissement ne disposant pas de cantine.

La commission d'admission pour l'étude des dossiers aura lieu à partir du **3 juin 2025**.

**UNIQUEMENT PAR E-MAIL
TOURNEZ S.V.P**



PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER :

(à insérer OBLIGATOIREMENT dans une pochette transparente ouverte sur 2 côtés).

- Une lettre de motivation
- Copie C.N.I
- CV
- Quelques photos représentant des pièces d'atelier et travaux d'arts appliqués réalisés au cours de votre formation précédente
- Les copies des bulletins scolaires des **2 premiers trimestres / 1^{er} semestre année courante**
- Les candidats admis, ne seront définitivement acceptés qu'aux conditions suivantes :
obtention du CAP permettant de postuler et décision du conseil de classe de l'établissement d'origine favorable à la poursuite d'études dans la formation.

→ Copie du diplôme et bulletins du dernier semestre / trimestre à transmettre impérativement par mail à secretariat.boulle@ac-paris.fr au plus tard le 2 juin.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

ATTENTION : aucun document envoyé ne sera retourné.